

## BAR-EN-105 / Isolation des toitures terrasses

### 1. Domaine d'application

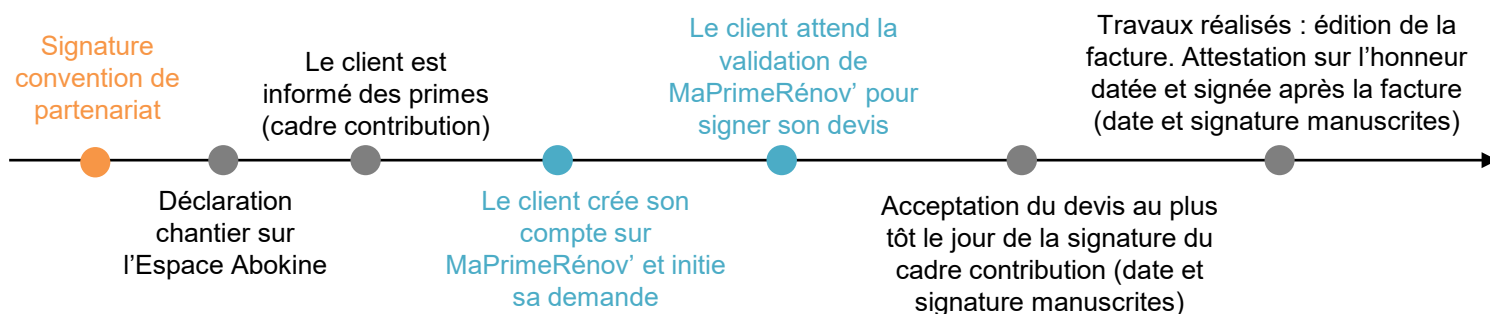
- Bâtiments résidentiels existants de plus de 2 ans
- Travaux soumis à RGE valide à la date d'acceptation du devis
- **MaPrimeRénov'** :
  - RGE également requis à la date de réalisation des travaux
  - Aide **ouverte uniquement aux personnes physiques** possédant la pleine propriété du bien

### 2. Critères d'éligibilité

- Isolation d'un espace chauffé et habitable par un doublage extérieur isolant
- **Résistance thermique**  $\geq 4,5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$

En cas de **recours à un produit non validé par Abokine**, contactez votre chargé(e) de clientèle avant la **réalisation du chantier** pour en vérifier l'éligibilité et ses conditions d'utilisation.

### 3. Rappel de la chronologie du dossier



### 4. Paiement de la prime et bonification

- Montant de la prime bonifié sous conditions de ressources
- **Fournir l'ensemble des avis d'imposition** rattachés à l'adresse du chantier (à titre de justification)

CEE	<b>Option la + fréquente : « Paiement classique »</b> Vous déduisez la prime de la facture (en déduction du TTC).	« Abokine paie mon client » Vous ne déduisez pas la prime de la facture.
MaPrime Rénov'	Vous ne déduisez pas MaPrimeRénov' de votre facture.	

### 5. Contrôle du chantier

- Opération qui fait l'objet de contrôle aléatoire : vérification de la conformité du chantier et des documents qui constituent le dossier : cadre contribution, devis et facture.
- Originaux papiers des pièces justificatives suivantes à conserver pendant 10 ans : cadre contribution si version papier, devis, facture et attestation sur l'honneur.

**Le client ne peut bénéficier d'une nouvelle prime pour la même opération et le même bâtiment pendant 30 ans**

Un déménagement, un changement de nom de votre société, une modification de votre SIRET, une qualification dans un autre domaine de travaux, etc. Signalez-le à votre chargé de clientèle !

### Informations sur l'entreprise

- 1 Raison sociale + SIRET + RGE à date de signature du devis + coordonnées entreprise
- 2 Si sous-traitance : raison sociale + SIRET

### Informations sur le client

- 3 Nom + prénom + adresse du bénéficiaire (un seul bénéficiaire possible)  
**Si personne morale : nom + prénom + fonction du signataire manuscrits**
- 4 Adresse du chantier  
 Si possible, préciser les références cadastrales de l'habitation (parcelle + section)

### Informations sur l'opération

- 5 Intitulé de l'opération : « Mise en place en toiture terrasse d'un **doublage extérieur isolant** »
- 6 Faire apparaître le descriptif complet de l'isolation :
  - Les marques, modèle et références (ACERMI si possible) et l'épaisseur
  - La résistance thermique associée
  - La surface isolée - elle doit être cohérente avec celle relevée au cadastre

### Mentions de prime en toutes lettres (facultative)

- 7 "Prime Certificats d'Économies d'Énergie Abokine » avec le montant associé

### Validation du devis

- 8 Date d'acceptation et signature du client (mentions manuscrites) obligatoires  
 >> mentions qui doivent impérativement être apposées de la main du client  
**Si personne morale : nom + prénom + fonction du signataire manuscrits + tampon de l'entreprise**   
**MaPrimeRénov' : attendre la validation de l'Anah avant de faire signer le devis**

### 1 ISO NANTAIS

10 rue des palmiers 44000 Nantes  
 contact@iso.com  
 02 40 41 42 43 / www.site.com  
 SIRET n°  
 RGE n°

- 2 Travaux réalisés par la société ISO & Co  
 SIRET n°

- 3 **Madame Josiane Michu**  
 3 rue des passants 44200 Nantes

- 4 *Adresse des travaux :*  
 800 rue des fleurs 44300 Nantes

5	Mise en place en toiture terrasse d'un doublage extérieur isolant	p.u	m <sup>2</sup>	Total HT
	Fourniture et pose	40	50	2000

- 6 **Marque :**  
**Modèle :**  
**Référence :**  
 ACERMI :  
  
**Épaisseur :**  
**Résistance thermique :**

- 7 **Prime Certificats d'Économies d'Énergie Abokine d'un montant de 700 €**

### 8

Le 18 avril 2021  
 Bon pour accord 

La signature et le bon pour accord ne sont demandés que pour le devis.

**MaPrimeRénov' : attendre la validation de l'Anah avant de faire signer le devis.**

#### 2 possibilités pour le paiement de la prime CEE

Paiement au client par Abokine		Avance de la prime par l'artisan	
Total HT	2000 €	Total HT	2000 €
TVA 20%	400 €	TVA 20%	400 €
Total TTC	2400 €	Total TTC	2400 €
Reste à payer	2400 €	Prime CEE	-700 €
		Reste à payer	1700 €